

Demande de remboursement des droits d'inscription * - Année universitaire 2021/2022 -

* Le remboursement de la CVEC est à demander au CROUS (cvec.etudiant.gouv.fr)

Nom : Prénom :

N° d'étudiant à l'ULCO : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail : @

Année universitaire	Formation suivie à l'ULCO (année + diplôme)	Ville
2021/2022		

Motif de la demande de remboursement :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Boursier de l'enseignement supérieur | <input type="checkbox"/> Exonération du Président de l'ULCO |
| <input type="checkbox"/> Etudiant en contrat d'apprentissage | <input type="checkbox"/> Etudiant en contrat de professionnalisation |
| <input type="checkbox"/> Mauvais montant des droits payés | <input type="checkbox"/> Etudiant enfant du personnel de l'ULCO |

Pièces justificatives à joindre **OBLIGATOIREMENT** à cette demande de remboursement :

- Un relevé d'identité bancaire ou postal à votre nom (sur lequel figure le n° IBAN)
- une copie de la plaquette au format A4 sur laquelle figure le montant des droits d'inscription que vous avez payés
- une copie recto-verso de la décision d'attribution définitive de bourse 2021/2022 si vous êtes boursier
- une copie de l'attestation d'exonération des droits d'inscription par le Président de l'ULCO si vous êtes concerné
- une copie de votre contrat d'apprentissage si vous êtes concerné
- une copie de votre contrat de professionnalisation si vous êtes concerné
- l'attestation de la DRH prouvant qu'un de vos parents travaille à l'ULCO et remplit les conditions d'exonération des droits

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

Tous ces documents sont à transmettre à : Université du Littoral Côte d'Opale
DEVE – BIA
1 place de l'Yser - BP 71022
59375 DUNKERQUE cedex
ou scolarite@univ-littoral.fr

Si vous êtes inscrit à l'IUT/EILCO/ISCID-CO pour l'année en cours, vous devez transmettre cette demande remplie à votre Ecole/Institut

Fait à, le /..... /.....

Signature de l'étudiant :